Perpignan (66) : la mairie coupe l’eau, l’électricité et demande l’expulsion de clandestins occupant l’un de ses immeubles (MàJ)

29/04/2019 à 19h24



29/04/2019

Le Tribunal Administratif de Montpellier a rendu sa décision : la justice demande l’expulsion de tous les demandeurs d’asile présents dans un immeuble, propriété de la mairie de Perpignan. (…)

Face à cette occupation, la municipalité avait coupé l’eau et l’électricité et demandé l’expulsion des 38 occupants, **des sans-papiers.** (…)

L’expulsion sera effective dans les deux prochaines semaines. L’association qui vient en aide à ces demandeurs d’asile qualifie cette expulsion de “brutale et inhumaine”. Les centres d’accueil étant saturés, ces 38 demandeurs d’asile vont se retrouver à la rue du jour au lendemain. Une audience pourrait être demandée auprès de la préfecture : **en effet, l’Etat a l’obligation de loger les demandeurs d’asile.**

francetvinfo.fr

25/04/2019

A Perpignan, la municipalité a décidé de réagir face à l'occupation illégale, depuis 15 jours, d'un immeuble dont elle est propriétaire : elle a coupé l'eau et l'électricité et demandé l'expulsion des 38 occupants, des sans papiers.

Face à l'occupation illégale, depuis 15 jours, d'un immeuble dont elle est propriétaire, la municipalité de Perpignan a coupé l'eau et l'électricité et demandé l'expulsion des 38 occupants, des sans papiers. Le tribunal administratif de Montpellier devait statuer vendredi 26 avril 2019. Une décision redoutée par les associations de défense des demandeurs d'asile.

Cette désicion très brutale de la mairie est mal comprise par les association humanitaires, habituées à davantage de dialogue. D'ordinaire, le répit dure plus longtemps, selon Maryse Martinez, la présidente du MRAP et membre du Comité des Sans Papiers.

La municipalité, propriétaire de l'immeuble, un ensemble cossu situé au coeur de la ville historique, a également demandé l'expulsion des 38 demandeurs d'asile qui l'occupent. Un recours a été déposé auprès du tribunal administratif de Montpellier. Pour les sans papiers, la menace est réelle et la peur de se retrouver à la rue domine.

(…) France 3